

Gland, le 8 octobre 2021

Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 7 octobre 2021

Présidence : M. Rasul Mawjee

LE CONSEIL COMMUNAL			
vu		le préavis municipal n° 6 relatif à la demande de crédit d'investissement se rapportant au financement des réseaux agroécologiques « Nyon Région » et « Cœur de la Côte » pour la mise en œuvre de la deuxième phase;	
ouï		le rapport de la Commission chargée d'éti	udier cet objet;
considérant		que cet objet a été porté à l'ordre du jour;	
décide			
I.	d'accorder un crédit de CHF 130'000 et d'autoriser la Municipalité à financer les réseaux agroécologiques « Nyon Région » et « Cœur de la Côte » pour la mise en œuvre de la deuxième phase.		
	Conformément aux articles 110 et ss LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.		
Pour le Bureau du Conseil communal :			
		Le président :	La secrétaire :
		Rasul Mawjee	Karine Teixeira Ferreira